



MODALITES DE PAIEMENT

Différents modes de paiement sont acceptés (merci de cocher la case ci-dessous selon votre choix) :

espèces (**faire l'appoint**) chèques bancaires chèques vacances

prélèvements bancaires : Joindre impérativement **le mandat sepa signé + RIB**

Le paiement peut se faire :

Annuel Trimestriel (novembre, février, mai) 7 Mensualités (de novembre à mai)

Les règlements par chèque bancaire s'effectuent au secrétariat du conservatoire et sont à libeller à l'ordre du régisseur de recettes.

Si vous optez pour le prélèvement bancaire, merci de compléter le document ci-dessous et joindre impérativement un RIB :

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

à remplir pour une nouvelle demande ou un changement de coordonnées bancaires

➔ **merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire**

Créancier : Ville de Meyzieu Place de l'Europe RÉGIE EDUCATION CONSERVATOIRE 69883 MEYZIEU FRANCE	Identifiant créancier SEPA : FR 92 ANI 470162 Type de paiement : récurrent									
Mandat de prélèvement SEPA Référence unique du mandat (RUM) :										
Désignation du titulaire du compte à débiter : (Nom, prénom et adresse du débiteur)	Identification du compte bancaire : IBAN (Identifiant international de compte) : <table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table> BIC (Identifiant international de l'établissement) : <table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td></td> </tr> </table>									
Date, lieu et signature :	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Régie encaissement Animation à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Régie encaissement animation. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : <ul style="list-style-type: none"> • dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé • sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé • vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. 									